

KANNADIG AN TI-KËR BULLETIN MUNICIPAL

Vendredi 06 août 2021

Gwener 06 a viz eost 2021

Site internet : <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr>, facebook : commune de Plouneour-Brignogan-Plages.

Pour nous joindre : Mairie principale (02.98.83.40.06) - mairie@plouneour-brignogan.bzh.

Agence postale en Mairie (02.98.47.12.81).

Du lundi au jeudi inclus : 8h45 -12h15.

Vendredi : 8h45-12h15, 14h-17h.

Mairie annexe Plouneour-Trez (02.98.83.41.03) – mairie.annexe@plouneour-brignogan.bzh

Du lundi au vendredi : 8h -12h.

Dépôt annonces pour le BIM : le mardi avant 13h, boîtes extérieures mairies ou à communication@plouneour-brignogan.bzh

Informations officielles COVID : <https://www.gouvernement.fr/>

Numéro vert gratuit informations coronavirus : 0.800.130.000

Numéro départemental VACCINATION COVID : 02.57.18.00.61

Merci aux Eléphants volants pour le tournoi de volley qui a ensoleillé le samedi et aux bénévoles qui ont participé à l'organisation de la Coupe de Bretagne de nage en eau libre.



SERVICE URBANISME.

Exclusivement sur RDV au 02.98.83.40.06 ou urba@plouneour-brignogan.bzh.

Avis de dépôt déclaration préalable : Jacques-Emile BONNET, 5 route de Balaenou,

palissage.

Avis de dépôt permis de construire : JAN KARLSSON, rue Stread pors Paol, réhabilitation d'une dépendance. Jean-Yves PERROT, 20 rue de Keravezan, habitation. Gérard LARCADE, 4 bis route de Roscao, véranda et pergola. Jean-Yves ABALEA, Keradenec, extension de maison individuelle. Jean-Yves PERROT, 20 rue de Keravezan, logement locatif saisonnier. Philippe ABALLEA, rue de Keravezan, maison individuelle.

ARRETES :

MARCHE SAISONNIER SECTEUR BRIGNOGAN : la circulation est interdite le vendredi de 8 h à 14 h : avenue Général de Gaulle, venelle du Douves, rue des Ecoles. Arrêté complet affiché dans les 2 mairies.



COVID 19 - ARRETE PREFECTORAL – NOUVELLES MESURES SANITAIRES :

Du 3 au 31 août, toute personne de onze ans et plus circulant à pied, porte un masque lorsqu'elle accède ou demeure dans les espaces publics suivants :

- marchés, brocantes, trocs, puces, vide-

greniers, ventes au déballage,

- files d'attentes, notamment pour l'accès à un établissement recevant du public,

- dans un rayon de 50 mètres autour des gares ferroviaires, routières et maritime, aux heures d'arrivée et de départ des véhicules de transport,

- lors de tout rassemblement récréatif, culturel ou revendicatif sur la voie publique, ne permettant pas de respecter la distance de 2 m entre les participants.

Par ailleurs, plusieurs communes du département, dont Lesneven, ont établi un périmètre de circulation dans lequel le port du masque redevient obligatoire. La liste des communes et le plan des périmètres concernés sont consultables dans les deux mairies.

BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL. Ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10 h 30 à 12 h durant l'été.

SPECIAL DEDICACE : Lili Scratchy, pour « **Détective Bernique ne se trompe jamais** », mercredi 11 août de 10 h à 12 h à la bibliothèque.

Nous avons lu pour vous : LA VENGEANCE M'APPARTIENT (Marie Ndiaye). Me Susane, 42 ans, avocate récemment installée à Bordeaux, reçoit la visite de Gilles Principaux. Elle croit reconnaître en cet homme celui qu'elle a rencontré quand elle avait 10 ans et lui 14, mais elle a tout oublié de ce qui s'est réellement passé ce jour-là dans la chambre du jeune garçon. Seule demeure l'évidence éblouissante d'une passion. Or Gilles Principaux vient voir Me Susane pour qu'elle prenne la défense de sa femme Marlyne, qui a commis un crime atroce... Qui est, en vérité, Gilles Principaux ?

BIBLIOTHEQUE LIRE A PLOUNEOUR.

La bibliothèque est ouverte de 10 h à 12 h le samedi matin.

Nouveaux horaires : mardi 17 h 30/18 h 30, jeudi, dimanche 10 h 30/11 h 30.

SPECIAL DEDICACE : Lili Scratchy, pour « **Détective Bernique ne se trompe jamais** », samedi 14 août de 10 h à 12 h devant l'ossuaire de Plouneour.



BRIGODOU musée du coquillage et autres animaux marins de Brignogan-Plages de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Fermé le dimanche. Présentation des coquillages, crustacés et échinodermes bretons, nombreux fossiles, jeux,

vidéo, microscopes. Nouveau : collection de coquillages exotiques. Adulte : 4 € ; enfant : 1 €, comprenant visite commentée ou prêt d'audio guides.

Sorties à la découverte des algues : les 11, 12, 24 et 25 août.



EN VACANCES, JE PROTEGE L'ECOSYSTEME DU LITTORAL : sable, coquillages, galets, fleurs,... la tentation de ramasser des souvenirs de vacances est grande, pourtant ces pratiques fragilisent les littoraux.

Les amas de galets empilés sont à la mode mais ne sont pas sans danger pour l'écosystème du littoral, en effet ils protègent la faune et la flore de la houle et de l'érosion. Pour rappel ces pratiques sont encadrées par la loi.

Informations paroissiales

COTE DES LEGENDES

Dimanche 8 août : messe à

9h30 à Goulven et à 11 h 00 à Plounéour.

Samedi 14 août : messe à 20 h 00 à Brignogan suivie de la procession aux flambeaux.

Dimanche 15 août : messe à 11 h 00 à Kerlouan.

Messe en semaine : le mardi 10 août à 9 h 15 à la chapelle de Brendaouez à Guissény.

Maison paroissiale (presbytère de Plounéour) : permanence le mardi, jeudi et samedi de 10 h 00 à 11 h 30.

ASSOCIATIONS



A.B.H.A.D (Association pour le Brignogan d'Hier, Aujourd'hui et Demain) : assemblée générale le mardi 10 août à 17 h à la salle communale, Kastell Mor - rue de l'église à Brignogan. Elle sera suivie d'une AG

extraordinaire pour valider ses nouveaux statuts et son nouveau périmètre : la commune de Plounéour Brignogan Plages. A l'issue des AG, le maire, Pascal Goulaouic et le maire délégué, Jean-Clément Zion, répondront aux questions et un pot permettra de terminer chaleureusement cette réunion.

Les anciens adhérents mais également toutes les personnes (résidents permanents ou estivants, des bourgs de Plounéour, de Brignogan et alentours) passionnées par notre belle commune et son environnement, sont invitées à nous rejoindre et à participer à notre AG - le pass sanitaire sera demandé à l'entrée (plus d'informations sur l'association et l'ordre du jour en contactant par mail : abhadassociation@gmail.com).

FETE DE CLASSE 1981 - 40 ANS ÇA SE FETE : vous êtes quarantenaire, originaire de la commune ou nouvel habitant alors rejoignez-nous pour faire la fête. Une réunion de préparation aura lieu en septembre. Pour recenser les personnes concernées, merci de prendre contact auprès de Daniel Morvan – 06.79.70.63.25 ou dmpترز@yahoo.fr ou Yves Tanguy au 06.70.71.32.50.

LES AMIS DU 15 AOÛT : Cette année encore, le contexte sanitaire aura raison de nous. Nos moulières et nos friteuses resteront au chaud le 15 août. Notre joyeuse équipe de bénévoles, bien que déçue de ne pas revêtir le célèbre tee-shirt rose, vous donne rendez-vous l'année prochaine. Les baptêmes d'hélicoptère sont bien-sûr reportés à l'année prochaine. Pour ceux qui souhaiteraient se faire rembourser, une permanence sera tenue devant la Mairie annexe de Plounéour-Trez le dimanche 15 août de 10 h à 12 h. Merci de vous munir de vos billets pour procéder au remboursement. Attention, cette permanence sera la seule avant notre prochaine édition.

TENNIS CLUB DE LA COTE DES LEGENDES : assemblée générale à 11 h le 7 août à la salle omnisport de Kerlouan. La salle de Kerlouan est accessible aux licenciés du club selon les conditions habituelles pendant l'été.

Pas de stages du TCCL jusqu'au 28/08. Cordage de raquettes possible. Saison 2021-2022 : licence FFT, cours, loisir, championnats. Renseignements : 06 70 19 67 19.

tc.cotedeslegendes@fft.fr www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes

TERRAINS DE TENNIS DU LIVIDIG : la pratique du tennis est possible pour toute personne en possession d'une licence FFT en France sur les terrains du Lividig à Plounéour-Brignogan-Plages. Location horaire : 10 € pour 2 ou 4 personnes sur un terrain. Il est possible également de prendre une carte de membre moyennant une cotisation de 50 € par personne pour jouer pendant tout l'été sans aucune limite de temps. Pour les non-licenciés il est proposé de prendre une licence découverte (3 euros) pour avoir les mêmes conditions d'accès aux terrains durant tout l'été. Permanence de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h, 7jours/7. Renseignements sur place ou au 06.06.49.53.08. Des stages sont assurés tous les matins par un DEJEPS (Maxime VOURCH) tennis pour les jeunes et seniors, en groupe ou individuellement.



FOOTBALL : le FCCL recherche un jeune pour effectuer un service civique, au sein du club pour la saison 2021-2022. Contact : Vincent SALOU 06.27.02.46.45.

MADEOSPORTS : RDV à 10h le jeudi et le samedi sur le parking du Lividig (en face du terrain de foot de Plounéour-Trez).

Initiation à la marche nordique. Rdv sur le parking du Lividig à Plounéour. Inscription et réservation au 06.64.26.00.17, priorité aux adhérents du club, nombre limité. Les horaires, les lieux, les activités pourront être modifiés en fonction des directives gouvernementales.

VOTRE SANTÉ

MAISON MEDICALE : zone de la Gare, 02.98.83.51.31.

PHARMACIE : 8 rue de l'Eglise, 02.98.83.40.14, de 9h/12h30 et 14h/19h30 du lundi au vendredi, 9h/12h30 et 15h / 18h le samedi. **PHARMACIE DE GARDE** : 3237. **Cabinets infirmiers** : **Brignogan**, 02.98.83.55.25. **Plounéour**, 02.98.83.55.44.

AMR ARCHIPEL (Service Aide à Domicile) : Avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.

DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE : A l'extérieur entre la mairie et la bibliothèque de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plounéour, à la salle omnisports Job Bihan Poudec, au stade de foot à Kervillo.

INFOS UTILES :

EAU ET ASSAINISSEMENT BRIGNOGAN : 02.98.83.02.80.

EAU PLOUNEOUR : SUEZ 0.977.401.116.

HORAIRE DECHETERIE : du lundi au samedi :

9 h / 12 h et 14 h / 17 h 45. Ferme à 11 h les 1^{ers} jeudis du mois. Entrée réservée aux usagers disposant d'une carte d'accès permettant l'ouverture de la barrière, avec un passage par jour limité à 1 m³.

HORAIRE VESTIBOUTIQUE CROIX ROUGE à Lesneven : lundi et mardi matin de 9 h à 12 h, vendredi après-midi, 14 h à 18 h 30.

PRESSE - CORRESPONDANTS LOCAUX :

Télégramme : guyloucaradec@yahoo.fr – 06.70.85.62.60.

Ouest France : thierry.maheas@wanadoo.fr – 06.74.30.46.19.

Numéros d'urgence

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40.